



Saint-Paul-d'Abbotsford, le 14 avril 2025

Ordre du jour

| | MEMBRES | Présent | Absent |
|--|---|----------------|---------------|
| | Guillaume Rondeau - Président | x | |
| | Chantal Benoit | x | |
| | Marie-Ève Jannard | x | |
| | Méline Ricard | | x |
| | Joel Mailloux – Vice-présidence | x | |
| | | | |
| | Joanie Beauregard Larose – 1 ^{er} substitut | | x |
| | Karine Arsenault – Substitut – 2 ^e substitut | | x |
| | Véronique Jutras – 3 ^e substitut | | x |
| | DIRECTION | | |
| | Martin Dubois | x | |
| | ENSEIGNANTS/ES | | |
| | Jo-Anne Patenaude | x | |
| | Marie-Eve Desfossés | | x |
| | Karine Grenier | | x |
| | Maxime Benoit - substitut | x | |
| | Nathalie Poirier, Évelyn Beauregard – Substituts | | x |
| | REPRÉSENTANTE DU SDG | | |
| | Renée Lemire | x | |
| | Marilyn Senay - Substitut | | x |
| | REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL PROFESSIONNEL | | |
| | Gabrielle Côté | | x |
| | REPRÉSENTANT/E DU PERSONNEL DE SOUTIEN | | |
| | Annie Ruel | x | |
| | Valérie Turgeon - Substitut | | x |
| | REPRÉSENTANT/E DE LA COMMUNAUTÉ | | |
| | <i>Poste vacant</i> | | |
| | MEMBRE DU PUBLIC | | |
| | Francis Jetté | x | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61)

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67)

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du [24 février 2025](#) # (69)

4. Parole du public (15)

5. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption

5.1. – PV du [20 janvier 2025](#) - correction

5.2. [Consultation](#) sur les critères de sélection de la direction d'établissement – Nouveau document

5.3. [Grille matière](#) - adoption

5.4. Calendrier scolaire - présentation

5.5. Adoption du NOUVEAU plan de lutte – point reporté

5.6. Fond à destination spécial – demande d'utilisation de somme pour le local Créatif et la cour extérieur

5.7. [Règles de fonctionnement du SDG](#) - corrections

5.8. Compagnie de Photographe – suivi, date et ristourne

5.9. Info des parents - Avril

5.10. [Entente avec la Municipalité](#)

5.11. [Règlement de fonctionnement du CA du centre de service scolaire](#)

5.12. Suivi du PEVR

5.13. Budget du CÉ – [présentation d'Annie Ruel et Marie-Ève Jannard](#) - [Biscuit](#)

5.14 État de la situation Projet éducatif

6. Sorties éducatives/activités

7. Comité parent

8. Vie de l'école

- 311 : concours
- Spectacle de Talent – audition
- Sortie sportive St-Césaire
- Sortie éducative – Dame de cœur
- Ose entreprendre - Régionaux
- Campagne de financement finissant – Chocolat Favori

9. SEDG

10. OPP : Liste de parents

11. Varia

- Proposition de posture pour solliciter les partenariats avec la communauté (municipalité, entreprises, particuliers)
- Règles de jeu dans la cour d'école & physicalité
- [Vision pour l'aménagement de la cour d'école](#)
- Suivi du Comité sur les règles de régie interne.
- Communication du CÉ aux parents en cours d'année.
- 100 ans de Micheline-Brodeur

| | |
|----------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avez-vous une date de fixée? ▪ Un comité ▪ Une liste d'invités ou des invités de marque qu'il faut aviser (élus locaux, régionaux, nationaux)? ▪ Votre plan de match? ▪ Vos attentes par rapport à ma contribution au volet des communications. <p>12. Correspondance</p> <p>13. Levée de l'assemblée #</p> |
| | <p>1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum, présence et mot de la direction (61)</p> <p>La présidence ouvre la séance à 18h32. Quorum atteint malgré quelques absences.</p> |
| # CÉ -24-25-33 | <p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Joel Mailloux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Appuyé par Annie Ruel.</p> |
| # CÉ -24-25-34 | <p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 24 fév 2025 # (69)</p> <p>Il est proposé par Renée Lemire que le PV soit adopté tel que présenté. Appuyé par Guillaume Rondeau.</p> <p>Suivi de la demande de rendre public le PV du CÉ 28 octobre, qui n'est toujours pas accessible sur le site web du centre de service, malgré une demande au service informatique du CSSDHR. En attente (c'est dans la cour du centre de service).</p> |
| | <p>4. Parole du public</p> <p>Présence d'une personne du public, mais aucune prise de parole.</p> |
| # CÉ -24-25-35 | <p>5. Informations de la direction d'établissement et points d'approbation/adoption</p> <p>5.1. – PV du <u>20 janvier 2025</u> – correction Corrections mineures effectuées : les numéros de résolutions ont été ajustés. Nouvelle version adoptée (aucune opposition).</p> <p>5.2. <u>Consultation</u> sur les critères de sélection de la direction d'établissement – Nouveau document Ce sujet a été traité lors du dernier CÉ, le 24 février. Depuis, le CSSDHR a créé un nouveau document que nous devrions utiliser. Toutefois, puisque le CÉ a déjà complété la mise à jour du document antérieur, nous reportons à l'an prochain l'utilisation du nouveau document. La direction de l'école en a déjà informé le CSSDHR.</p> <p>Les critères de sélection ont été mis à jour en fonction de nos discussions du 24 février. Quelques modifications mineures ont été effectuées. Pour l'essentiel, c'est le statu quo par rapport à l'an dernier.</p> |
| # CÉ -24-25-36 | <p>Résolution d'adopter les critères de sélection de la direction d'établissement (2025) proposée par Guillaume Rondeau, et appuyée par Marie-Ève Jannard.</p> |

CÉ -24-25-37

5.3. *Grille-matière – adoption*

La grille-matière est présentée. C'est le statu quo qui est proposé. Proposé par Maxime Benoit, et appuyé par Renée Lemire.

5.4. *Calendrier scolaire – présentation*

Le calendrier 2025-26 est présenté.

Les photos d'élèves auront lieu le 16 septembre 2025. Les journées pédagogiques sont fixées. Fin de l'année scolaire : 23 juin 2026.

Date de l'AG 2025 : on s'en reparle lors du prochain CÉ, le 12 mai. **Ceci n'a pas été discuté au CÉ donc ne devrait pas y être inscrit**

5.5. *Adoption du NOUVEAU plan de lutte – point reporté*

Le document est prêt. Il allait être déposé au CÉ, mais le ministre a ajouté des éléments au dernier moment... Des modifications doivent donc être apportées avant que le CÉ puisse l'adopter.

Le plan de lutte sera donc présenté le 12 mai.

5.6. *Fond à destination spécial – demande d'utilisation de somme pour le local créatif et la cour extérieure*

La rencontre pour signer le contrat avec l'ébéniste allait survenir, mais le CSSDHR a demandé que certaines modifications soient apportées au processus.

Budget :

- Local créatif : 50 000\$ à 60 000\$ (phase 1, mezzanine et mobilier en bois)
- Cour extérieure : 115 000\$
 - 15 000\$ de l'école (l'école doit contribuer à hauteur de 10% du budget pour ce projet, soit 10 000\$, mais la direction souhaite conserver une marge de manœuvre en ajoutant 5 000\$)
 - 100 000\$ du MEQ

Chantier cour d'école, dont une classe extérieure : planification en mai 2025. Travaux à l'été 2026. La direction a réitéré le fort désir de faire affaire avec nos entrepreneurs locaux, notamment la Pépinière Abbotsford pour les végétaux, et un ébéniste/contracteur de la région pour le mobilier.

La direction a besoin de l'accord du CÉ pour effectuer le dépôt de 50% pour l'ébéniste local (qui est prêt à procéder aux travaux); on parle d'environ 29 000\$ pour ce dépôt.

On n'a pas réussi à trouver d'autres soumissionnaires qui pouvaient fournir un service équivalent et au moment opportun (contracteur + ébéniste).

| | |
|-----------------------|---|
| <p># CÉ -24-25-38</p> | <p>Il est proposé que le CÉ autorise la direction à utiliser la somme nécessaire au paiement du dépôt de 50% exigé de la part de l'entrepreneur (Menuiserie MRL), à partir du fonds à destination spéciale.</p> <p>Proposé par Guillaume Rondeau Appuyé par Maxime Benoit</p> <p>5.7. <u>Règles de fonctionnement du SDG – corrections</u> Des correctifs mineurs, notamment des coquilles, ont été apportés au document. Les frais de retard ont aussi été précisés : ils sont de 1\$ par minute de retard (l'école a suivi la recommandation de la conseillère pédagogique du CSSVDC).</p> <p>5.8. <u>Compagnie de Photographe – suivi, date et ristourne</u> Les photos des élèves en 2025-26 seront prises le 16 septembre. La compagnie, <i>La pomme verte</i>, nous demande si on désire que la ristourne aille aux parents acheteurs ou à l'école.</p> <p>Décision du CÉ : que la ristourne aille directement aux parents qui achètent les photos, afin d'en réduire le coût.</p> <p>5.9. <u>Info des parents – Avril</u> Proposition qu'il y ait une capsule « Message du CÉ » dans l'info-parents, pour davantage tenir les parents au courant. Voir le point au varia pour les précisions.</p> <p>5.10. <u>Entente avec la Municipalité</u> Cette entente vise à officialiser le prêt de locaux de l'école au bénéfice de la municipalité (notamment pour les activités parascolaires). Il s'agit donc de formaliser une entente traditionnelle avec la municipalité.</p> <p>Tel que discuté lors du dernier CÉ, le contrat n'est pas encore prêt à être signé. Certaines précisions doivent en effet être apportées à l'entente, notamment les activités visées en annexe et les noms des signataires de l'entente. Certaines corrections doivent aussi être apportées au texte.</p> <p>Une rencontre aura lieu en août afin que la direction s'entende avec la municipalité quant au calendrier des activités.</p> |
| <p># CÉ -24-25-39</p> | <p>La municipalité a récemment voté une résolution pour aller de l'avant avec cette entente. Le CÉ vote aujourd'hui une résolution pour aller de l'avant aussi. La direction pourra donc signer l'entente, dans la mesure où les précisions et les corrections discutées sont apportées au texte.</p> <p>Proposeur Chantal Benoit Appuyeur Joel Mailloux</p> |

5.11. Règlement de fonctionnement du CA du centre de service scolaire
Point d'information. Aucune décision ou discussion particulière.

5.12. *Suivi du PEVR – plan d'action*

Un sondage a été fait (élèves, parents, personnel de l'école) dans les dernières semaines. On nous présente les résultats.

Seulement 23 parents ont répondu au sondage.

En analysant les réponses, on constate qu'on pourrait améliorer certains éléments de communication école/parents. Rappelons-nous collectivement de ne pas garder pour soi un irritant si on en a un, de ne pas se gêner pour contacter l'enseignant titulaire ou la direction pour en parler, et se comprendre.

Aussi, pour aider les parents à comprendre la réalité scolaire, on envisage dans les info-parents d'ajouter des capsules de compréhension du milieu scolaire. On se rappelle ici qu'il sera important pour les parents de lire ces informations. La communication école/parents est une responsabilité partagée.

Finalement, puisque le sujet du transfert probable d'élèves vers d'autres écoles est évoqué, Joel Mailloux mentionne qu'on devrait offrir un suivi personnalisé et rassurant aux parents qui apprendront cette nouvelle, déstabilisante pour une famille. Si le processus de communication est normé par le CSSDHR, il faut que les familles touchées puissent être entendues, qu'on leur explique les limites du pouvoir de l'école à éviter ces transferts. Une communication chaleureuse peut faire toute la différence dans ce qui sera ressenti par ces familles, dans cette transition à vivre.

5.13. *Budget du CÉ – présentation d'Annie Ruel et Marie-Ève Jannard - Biscuit – adoption*

Ce budget de 400\$ sera utilisé pour remercier le personnel de l'école. Un ensemble de biscuits avec des messages personnalisés sera offert. On achètera ces produits d'une compagnie de Roxton Pond.

Il est proposé que le budget de 400\$ du CÉ serve pour ce cadeau à l'attention du personnel.

5.14 *État de situation - Projet éducatif*

Le plan d'action du projet éducatif a été élaboré en comité, à la suite de réflexions issues d'une fertile discussion en équipe-école.

On vise la notion centrale de *plaisir*, pour l'apprenant et pour l'enseignant, qui est une condition de réussite en éducation.

Le chantier continue. À suivre.

| | |
|--|---|
| | <p>6. Sorties éducatives/activités Rien de nouveau.</p> |
| | <p>7. Nomination des représentants de la communauté Le poste demeure vacant.</p> |
| | <p>8. Comité parent Rien de nouveau.</p> |
| | <p>11. Vie de l'école Point non abordé par manque de temps. Reporté au prochain CÉ.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 311 : concours - Spectacle de Talent – audition - Sortie sportive St-Césaire - Sortie éducative – Dame de cœur - Ose entreprendre - Régionaux - Campagne de financement finissant – Chocolat Favori |
| | <p>12. SEDG Projet « poussins » en route. Les enfants peuvent suivre le développement des embryons dans les œufs!</p> |
| | <p>13. OPP Un Forms a été envoyé via l'info des parents afin d'avoir une liste de parents bénévoles. Un rappel a été fait dans l'info-parent d'avril.</p> |
| | <p>14. Varia 14.1 Suivi du Comité sur les règles de régie interne</p> <p>Deux rencontres ont déjà eu lieu. Guillaume Rondeau présente le mandat que ce comité demande au CÉ, dans ses travaux de révision :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ s'arrimer à la Loi sur l'instruction publique ○ clarifier/simplifier certaines formulations ○ faciliter le repérage de l'information (table des matières, titres évocateurs, séparation en deux sections) ○ préciser le sens/intention de certaines règles ○ ajouter des articles en lien avec les rencontres en ligne et les résolutions par courriel. <p>Lors de la rencontre du CÉ du 12 mai, le comité de régie interne présentera au CÉ la révision proposée. On prendra alors les commentaires. Une formule finale sera proposée lors du dernier CÉ de juin, pour adoption. Les nouvelles règles seraient prêtes dès le début de l'année scolaire 2025-2026.</p> |

14.2 Communication du CÉ aux parents en cours d'année.

L'intention est de développer un contact plus fréquent entre les parents et le CÉ, au-delà de l'AG de septembre. On souhaite augmenter les moments de communication et la participation des parents aux rencontres du CÉ, notamment lors des périodes de parole au public.

Moyens :

- Envoyer aux parents les ordres du jour des rencontres du CÉ avant celles-ci (ex. 4 jours à l'avance);
- Envoyer aux parents les compte-rendu des rencontres du CÉ après leur adoption, via une simple pièce jointe dans une lettre info-parents. Autrement, il faut attendre la tardive mise en ligne sur le site web, par le CSSDHR...
- Avoir au moins une communication aux parents de la part du CÉ, en mi-année, les informant des dossiers traités et à venir;
- Possiblement, avoir une communication bimensuelle de la part du CÉ aux parents, mais en gardant en tête de ne pas surcharger les parents.

14.3 100 ans de Micheline-Brodeur

Questions de la part des Communications du CSSDHR :

- Avez-vous une date de fixée?
- Un comité
- Une liste d'invités ou des invités de marque qu'il faut aviser (élus locaux, régionaux, nationaux)?
- Votre plan de match?
- Vos attentes par rapport à ma contribution au volet des communications.

On invite les membres du CÉ à y penser, on en reparlera au CÉ du 12 mai.

14.4 Proposition de posture pour solliciter les partenariats avec la communauté (municipalité, entreprises, particuliers)

Reporté

14.5 Règles de jeu dans la cour d'école & physicalité

Reporté

14.6 Vision pour l'aménagement de la cour d'école

Reporté

14.7 Nouvelle approche de financement (parole public)

Reporté

| | |
|----------------|--|
| | 15. Correspondance Aucune |
| # CÉ- 24-25-40 | 16. Levée de l'assemblée Il est proposé par Guillaume Rondeau que la séance soit levée à 20h33. Adopté par Joel Mailloux Prochain CÉ : 12 mai, 18h30. |

